



COMPTE-RENDU CSAL du 25/03/2026

Le CSAL siégeait ce jour en seconde convocation, étaient présents l'alliance CFDT-CFTC et FO.

1- Bilan de la formation professionnelle 2025 et plan de formation 2026 :

- La Direction se félicite de l'augmentation des jours formation et du vivier des formateurs. Elle rappelle également l'effort fait pour que les formations soient dispensées au plus près des agents (Saint-Étienne, Montbrison et Roanne par exemple)

- On note toujours une part importante d'absentéisme, notamment en matière d'e-formation avec des agents qui parfois commencent une formation mais ne vont pas au bout.

A ce sujet, nous avons évoqué le ressenti très négatif des agents à l'égard de la formation à l'acculturation numérique, à caractère obligatoire qui plus est.

La Direction nous a informé que ces remontées étaient nationales. Une réflexion doit être menée sur ce type de formation.

Pour le plan de formation 2026, celui-ci reste évolutif dans l'année, tant au plan des métiers que des lieux de formation.

Vos élus ont voté pour le plan de formation 2026

2- Tableau de bord des conditions de vie au travail :

Il est établi sur la base des résultats de l'Observatoire Interne de 2025, du DUERP 2024 et du tableau de bord de veille sociale 2024. Les résultats de la DDFIP sont comparés aux DDFIP de même importance.

Même si 70 % des agents sont plutôt satisfaits de l'ambiance de travail, le Directeur souhaite néanmoins améliorer ce taux.

Il ressort en revanche dans le DUERP que les relations avec le public ou la peur au travail inquiètent davantage nos agents.

Enfin, le taux de couverture des emplois reste toujours insuffisant dans la Loire, la raison principale étant le manque d'attractivité de notre Département.

3- Modification des horaires d'ouverture au public de la Direction :

Ils sont consécutifs à l'arrivée du SGC de Saint-Etienne et de la Paierie départementale sur le site de Mi-Carême en mai et juin prochains.

Ils prendront effet le 26 mai et seront fixés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

La Direction a établi un plan de circulation visant à séparer le flux des agents et le flux des usagers les matins.

Vos élus CFDT-CFTC restent à votre disposition pour toute information et pour vous accompagner au besoin.

Philippe CHAMBERT (CFDT) et Franck Roudier (CFTC)